

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE (2^e affichage)

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir accueille cette année plus de 17 400 élèves, au sein de ses 59 écoles : 46 écoles élémentaires, 11 écoles secondaires et deux écoles élémentaires et secondaires établies sur un territoire de plus de 40 000 km² qui s'étend de la péninsule du Niagara à Peterborough et du lac Ontario (Toronto) à la baie Georgienne. Notre grand réseau d'écoles catholiques de langue française permet à chaque élève de se sentir membre d'une grande communauté scolaire francophone fondée sur la foi et de bénéficier d'une éducation de première qualité, dans un environnement d'apprentissage riche, équitable et inclusif.

ÉDUCATEUR, ÉDUCATRICE EN GARDERIE
Garderie Centre copains-copines
École élémentaire catholique Saint-Philippe, Burlington
Poste syndiqué permanent à temps partiel (0,5)
Pour le programme avant l'école – 12 mois par année
CONCOURS 19-GDE-11

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir est à la recherche de personne permanente à temps partiel (0,5), soit 17,5 heures par semaine pour le programme avant l'école, qui agira à titre d'éducateur ou d'éducatrice qualifiée à la Garderie Centre copains-copines, à l'école élémentaire catholique Saint-Philippe, Burlington. L'entrée en fonction est prévue début mars 2019.

MANDAT

- Vous participerez à la mise en œuvre des programmes tout en respectant les besoins individuels des enfants;
- Les activités d'apprentissage proposées respecteront le développement des enfants;
- Vous maintiendrez des relations positives avec les enfants;
- Vous maintiendrez des relations professionnelles positives avec les parents.

EXIGENCES REQUISES

- Vous possédez un diplôme en éducation de la petite enfance ou l'équivalent;
- Vous être membre de l'Ordre des éducatrices/éducateurs de la petite enfance en règle ou une preuve d'être inscrit(e);
- Adhérer aux valeurs chrétiennes;
- Vous avez une très bonne connaissance du français;
- Vous faites preuve de dynamisme et vous possédez un sens développé des responsabilités;
- En vertu du *règlement 521/01*, toute personne employée par un conseil scolaire doit fournir un relevé d'antécédents criminels, pour travailler dans le **secteur vulnérable**, émis dans les six derniers mois, avant d'entrer en fonction.

RÉMUNÉRATION

- Selon la grille salariale prévue dans la convention collective en vigueur, le taux horaire varie selon l'expérience entre 20,32\$ et 24,94\$ (personne qualifiée) et 14,83\$ et 16,38\$ (personne non qualifiée).

Toute personne intéressée doit postuler en ligne **au plus tard le 13 février 2019 à 16h30** au Service des ressources humaines.

Cliquer ici pour postuler : <https://www3.cscmonavenir.ca/recrutement/postuler.php?type=soutien>

Veillez noter que le Conseil communiquera seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Csc MonAvenir promeut la diversité et l'accessibilité et encourage toutes les personnes à soumettre leur candidature, incluant les minorités visibles, les personnes d'origines autochtones, Premières nations, Inuit, Métis et les personnes handicapées.